



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 58 – 14 avril 2022

### Faits saillants

- Reprise du 5<sup>ème</sup> paquet de sanctions économiques et financières de l'UE à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie
- Accélération de l'inflation à la production et à l'importation (+6,1% en glissement annuel)
- Les Etats-Unis, 1<sup>ère</sup> destination des exportations suisses en 2021

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 14/04	Var. vs 08/04
EUR/CHF	1,0200	+0,38%
USD/CHF	0,9350	-0,02%
SMI	12 333,9	-0,98
Taux 10a	0,781	-7,6 pb

### Guerre en Ukraine

**Sanctions :** Le Conseil fédéral a repris les nouvelles sanctions édictées le 8 avril par l'UE à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie, à l'exception des mesures d'interdiction dans le domaine des transports (jugées superflues au regard de la situation géographique de la Suisse). Sur le plan sectoriel, ce cinquième paquet de sanctions prévoit des interdictions concernant notamment (i) les importations de charbon et d'autres biens représentant une source de revenus importante pour la Russie (ex: bois, ciment, produits de la mer, vodka) ; (ii) les exportations de kérosène et d'autres biens susceptibles de contribuer au renforcement des capacités industrielles de la Russie (ex: robots industriels, logiciels, certains produits chimiques) ; (iii) le financement de toute organisation publique russe ; (iv) l'accès des entreprises russes aux marchés publics européens ; et (v) certaines transactions financières, y compris en crypto-actifs. Sur le plan individuel, plus de 200 personnes physiques actives dans ou proches des milieux économiques et politiques russes ainsi que 18 organisations (dont 4 banques) ont été ajoutées à la liste des entités sanctionnées : la liste suisse reste ainsi identique à celle de l'UE.

**Electricité :** Compte tenu des fortes fluctuations de prix sur les marchés de l'énergie et du manque de prédictibilité, accentué par la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral souhaite travailler à la création d'un plan de sauvegarde du secteur électrique à court-terme, tout en réfléchissant au renforcement de la branche à plus long-terme. Une loi fédérale urgente devrait ainsi être soumise aux Chambres fédérales au cours de la session d'été 2022 dans le cadre d'une procédure spéciale permettant une entrée en vigueur le plus rapidement possible.

### Covid-19

**Situation sanitaire :** Entre le 6 et le 12 avril, la moyenne des contaminations sur 7 jours s'est réduite de 12 % par rapport à la semaine précédente, dans un contexte de baisse parallèle du nombre d'hospitalisations et de décès.

**Politique de financement export :** L'agence crédit-export suisse (la SERV) a annoncé la fin de l'application du régime de subsidiarité temporaire mis en place au niveau européen pendant la crise du Covid-19. Si un

exportateur suisse souhaite assurer auprès de la SERV une opération à court terme dans un pays figurant sur la liste de la Commission européenne, il devra à nouveau présenter deux refus d'agences privées de crédit à l'exportation. En effet, conformément à la loi sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE), la SERV n'est autorisée à proposer ses assurances qu'en complément de l'économie privée. A noter qu'après une année 2020 déficitaire, la SERV a renoué avec un résultat positif de 88 M CHF en 2021.

**Soutien économique – événementiel :** Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'à fin 2022 l'ordonnance portant sur les mesures relatives aux manifestations publiques supracantoniales prises pendant la pandémie.

## Macroéconomie

**Commerce extérieur :** En 2021, les Etats-Unis sont devenus le premier débouché de la Suisse à l'export, devant l'Allemagne, qui reste néanmoins le principal partenaire commercial du pays (imports et exports). Les exportations helvétiques vers les Etats-Unis, qui ont triplé au cours des deux dernières décennies, ont atteint 47 Mds CHF l'an dernier, soit près de 17 % du total des exportations suisses. Cette hausse a été principalement tirée par le secteur des produits chimiques et pharmaceutiques, qui a ainsi représenté 64 % des ventes suisses à destination des Etats-Unis. Le développement de la numérisation pourrait en partie expliquer cette performance alors que l'Allemagne était jusqu'alors la première destination à l'export de la Suisse.

**Finances publiques :** Lors de sa séance du 13 avril, le Conseil fédéral a adopté le compte consolidé de l'année 2021, se soldant par un déficit de 5,4 Mds CHF dû aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, ce besoin en financement est nettement moins élevé que celui de l'année précédente (-14,2 Mds CHF) et un retour à l'équilibre, sinon à une situation d'excédent, est attendu dès cette année.

L'Administration fédérale des contributions (équivalent du Trésor public français) a publié son rapport d'activité 2021, soulignant des tendances positives s'agissant des revenus malgré la pandémie de Covid-19. Les recettes de l'impôt fédéral direct (25 Mds CHF) ont été supérieures à l'exercice 2020, tout comme celles de la TVA (24 Mds CHF, soit 1,4 Md CHF de plus qu'en 2020). Par ailleurs, l'AFC relève une intensification de la pression internationale sur les économies fiscalement attrayantes et identifie l'adaptation de la fiscalité suisse au projet d'imposition de l'économie numérique porté par l'OCDE comme le principal défi à relever par l'administration fiscale.

**Marché du travail :** Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, le nombre d'offres d'emploi a augmenté de +7 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, et de +47 % en glissement annuel. Selon le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF, les prévisions d'accroissement du personnel concernent tous les secteurs. Pour autant, le dynamisme du marché du travail helvétique est menacé par la pénurie de main d'œuvre qualifiée, un risque de moyen-terme remis en lumière par une enquête du cabinet de conseil Deloitte. D'après cette dernière, il manquerait actuellement 85 000 spécialistes en Suisse, un niveau qui pourrait atteindre 365 000 dès 2025.

**Inflation :** D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice des prix à la production et à l'importation a crû de +0,8 % en mars par rapport au mois précédent, et de + 6,1 % en glissement annuel. Les prix des produits importés ont largement tiré cette hausse (produits pétroliers, métaux), affichant une progression de +10,2 % sur un an, tandis que les prix à la production ont augmenté de +4,1 % par rapport à mars 2021.

**Aide publique au développement :** En 2021, l'aide publique au développement de la Suisse s'est accrue de 243 M CHF par rapport à l'année précédente. Elle se montait à 3,6 Mds CHF, soit 0,51% du revenu national brut (l'objectif fixé par l'ONU étant de 0,7 %). En comparaison, l'aide publique au développement de la France a progressé de +4,6 % en 2021 par rapport à l'année précédente, s'établissant à 14,2 Mds EUR, soit 0,52 % du RNB.

## Secteur financier

**Banque centrale :** Selon l'Observatoire de la Banque nationale suisse (BNS), un groupe de réflexion sur la politique monétaire, la BNS pourrait encore améliorer sa politique monétaire en renforçant sa transparence. Le groupement d'économistes à l'origine de cet examen estime que certaines adaptations de la loi sur la Banque nationale, qui date de 2003, permettraient à l'institut d'émission de mieux remplir sa mission. Si la BNS se distingue très favorablement en comparaison internationale du point de vue de son indépendance, les marges d'amélioration en termes de publication d'information apparaissent très importantes.

**Retraites :** La caisse fédérale de retraites PUBLICA, qui compte parmi les plus grandes caisses suisses, enregistre une performance globale de +4,4 % en 2021. La situation financière de PUBLICA s'est améliorée, tirée par une meilleure couverture des caisses de prévoyance. PUBLICA a également poursuivi ses efforts en matière d'investissements responsables, conformément aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050, en particulier l'objectif d'atteindre de zéro émission nette de CO<sub>2</sub> d'ici 2050.

## Secteurs non financiers

**Environnement :** Selon l'Office fédéral de l'environnement, la Suisse a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de -19 % sur la période 1990-2020, manquant de peu l'objectif de la loi sur le CO<sub>2</sub> qui visait une baisse de -20 % sur cette période.

**Energie :** Selon l'Office fédéral de l'énergie, en 2021, la consommation d'électricité en Suisse s'est établie à 58 TWh (+4 % par rapport à 2020), tandis que la production nationale a atteint 60,1 TWh (-8 % par rapport à 2020). En 2021, la Suisse a importé 32 TWh et exporté 29 TWh, un excédent d'importation de 2,4 TWh qui fait passer la balance du commerce extérieur énergétique à -258 M CHF (contre +293 M CHF en 2020).

Le conseiller fédéral Guy Parmelin a rencontré cette semaine les acteurs du secteur gazier suisse afin de se préparer à une éventuelle pénurie de gaz en raison de la guerre en Ukraine. A ce jour, le gaz naturel couvre 15 % des besoins énergétiques helvétiques et environ 40 % du gaz naturel consommé provient de Russie. Un accord d'entraide mutuelle sur le gaz, actuellement en discussion entre l'Allemagne et l'Italie, pourrait potentiellement bénéficier à la Confédération de par sa position géographique, dès lors qu'elle adapterait sa réglementation pour satisfaire au droit européen en la matière. Pour rappel, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga avait proposé en mars dernier la construction de deux à trois centrales à gaz d'appoint afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du pays.

**Transport ferroviaire :** Le Conseil fédéral a alloué aux Chemins de fer fédéraux (CFF) 22 M CHF d'aides supplémentaires afin d'augmenter la cadence des trains sur l'axe Nord-Sud dans le cadre du programme d'aménagement ferroviaire « Développement de l'infrastructure ferroviaire ».

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication :  
Rédacteurs :

Gilles BORDES  
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

[berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay